Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MPI, veuillez visiter :
capmpi.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Métiers du plâtre et de l’isolation - EP3

Session 2021 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **3 h** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Préparation et réalisation d’enduits au plâtre sur plans verticaux** (1 question) — **Page 3**

2. **Communication professionnelle sur l’activité réalisée** (1 question) — **Page 4**

3. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://capmpi.fr/assets/annales/cap-mpi/EP3 - Réalisation d’ouvrages courants/2021/CAP MPI - EP3 - Réalisation d’ouvrages courants - Session 2021 - 3-Sujet.pdf

1. Préparation et réalisation d’enduits au plâtre sur plans verticaux

Le candidat prépare la zone de travail, confectionne les cueillies et les arêtes, puis réalise manuellement des enduits au plâtre sur des plans verticaux. La grille évalue la qualité technique de l’ouvrage, la sécurité et l’organisation du chantier, ainsi que le respect des délais, la propreté et la limitation des pertes.

C.3.16 - Réaliser des enduits au plâtre

Question Réalisation. Réaliser les travaux de préparation, confectionner les cueillies et les arêtes, puis réaliser manuellement des enduits au plâtre sur plans verticaux. Respecter le DTU 25.1, travailler en sécurité, préserver les ouvrages existants, maintenir la zone propre, trier et évacuer les déchets et conserver l’outillage utilisable. Obtenir des nus et cueillies rectilignes, plans, verticaux et uniformes, et respecter les critères d’épaisseur, de planéité, de dureté, d’aspect, de délai et de pertes de la grille.

1. Protéger les ouvrages existants, organiser et sécuriser le poste, vérifier les supports et préparer l’outillage et le plâtre en limitant les pertes.
2. Confectionner les cueillies et les arêtes, puis contrôler leur rectitude, leur planéité, leur verticalité et leur uniformité.
3. Appliquer manuellement l’enduit sur le plan vertical, dresser et finir la surface. Contrôler l’épaisseur, la verticalité et la planéité locale et générale.

La finition doit être régulière et soignée, avec une dureté conforme au critère. Respecter le délai, garder la zone propre, trier et évacuer les déchets et maintenir l’outillage utilisable. Rendre compte clairement des travaux, des contrôles et de l’outillage employés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Enduit conforme au DTU 25.1 : épaisseur ≥ 8 mm, planéité < 1 mm/20 cm, dureté < 60 et pertes ≤ 5 %. Cueillies et arêtes rectilignes, planes, verticales et uniformes.

2. Communication professionnelle sur l’activité réalisée

Le candidat rend compte oralement de l’activité réalisée. L’évaluation porte sur la compréhension de l’interlocuteur, l’adaptation du contenu et du vocabulaire professionnel, ainsi que sur l’exhaustivité du compte rendu.

C1.2 - Échanger, rendre compte oralement

Question Compte rendu. Rendre compte oralement de l’activité réalisée. Écouter et comprendre l’interlocuteur, adapter le contenu de l’échange et employer des termes techniques cohérents ; connaître les termes et l’outillage du métier et présenter un compte rendu complet.

> J’ai préparé et protégé la zone de travail, vérifié le support et rassemblé l’outillage, notamment l’auge, le platoir, la règle et le niveau. J’ai réalisé les cueillies et les arêtes, puis appliqué manuellement l’enduit au plâtre sur les plans verticaux, conformément au DTU 25.1. J’ai contrôlé la rectitude, la verticalité, la planéité et l’uniformité des nus et des cueillies. Pour l’enduit, j’ai vérifié l’épaisseur minimale de 8 mm, la planéité inférieure à 1 mm sur 20 cm, la dureté inférieure à 60 et la régularité de l’aspect. J’ai travaillé en sécurité, préservé les ouvrages existants, limité les pertes à 5 %, puis nettoyé la zone et trié les déchets. Je peux préciser les étapes ou répondre à vos questions.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Compte rendu oral complet, adapté à l’interlocuteur et utilisant un vocabulaire professionnel cohérent.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2021)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve pratique EP3 du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation, session 2021, porte le titre « Réalisation de travaux spécifiques ». Elle dure 3 h, coefficient 2, et aucun code sujet distinct n'est indiqué. Elle évalue la préparation et la réalisation manuelle d'enduits au plâtre sur plans verticaux, l'organisation sécurisée du chantier et le compte rendu oral de l'activité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les nus et cueillies doivent respecter la rectitude, la planéité, la verticalité et l'uniformité.
- L'enduit doit avoir une épaisseur minimale de 8 mm et une planéité locale et générale inférieure à 1 mm sur 20 cm.
- La grille indique une dureté inférieure à 60, un aspect régulier et des pertes inférieures ou égales à 5 %.
- L'ouvrage doit être conforme au DTU 25.1 et le travail organisé et réalisé en sécurité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Préserver les ouvrages existants et maintenir la zone de travail propre pendant l'intervention.
- Trier et évacuer les déchets et maintenir l'outillage et les équipements utilisables.
- Contrôler cueillies, nus et enduit selon les critères géométriques, d'épaisseur et d'aspect de la grille.
- Respecter les temps prévus et présenter un compte rendu oral complet avec des termes techniques cohérents.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quels contrôles géométriques faut-il effectuer sur les nus et les cueillies ?

Vérifiez la rectitude, la planéité, la verticalité et l'uniformité des nus et cueillies. Pour l'enduit, la grille précise aussi une planéité locale et générale inférieure à 1 mm sur 20 cm.

Q : Quels critères techniques s'appliquent à l'enduit de plâtre ?

L'enduit doit avoir au moins 8 mm d'épaisseur, respecter la verticalité et la planéité demandées, présenter une dureté inférieure à 60 et une surface régulière. Les pertes doivent être inférieures ou égales à 5 %.

Q : Comment la note de l'épreuve est-elle calculée ?

La grille attribue 50 points à la réalisation et 10 points au compte rendu oral, soit 60 points au total. Le correcteur calcule ensuite la note sur 20 et l'arrondit au demi-point supérieur.

Q : Qu'est-ce qui est évalué en dehors de la qualité de l'enduit ?

La grille évalue aussi la conformité au DTU 25.1, la sécurité, la préservation des ouvrages, les délais, la propreté, le tri des déchets et l'entretien de l'outillage. Le compte rendu oral doit être complet et employer des termes techniques cohérents.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capmpi.fr/assets/annales/cap-mpi/EP3 - Réalisation d'ouvrages courants/2021/CAP MPI - EP3 - Réalisation d'ouvrages courants - Session 2021 - 3-Sujet.pdf
Ressources CAP Métiers du Plâtre et de l\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.